

Marloie, le 26 novembre 2020

Compte-rendu de la Commission locale de  
développement rural de La Roche-en-Ardenne  
En vidéoconférence, le 25/11/20



Présents : Guy Gilloteaux, Hubert Batteux, Karim Achour, Annie Duterme, Céline Fripiat, Sophie Molhan, Geert Van den Broeck, Etienne Jacques, Pascal Lucas

Bureau d'études Orthogone : Pierre Poncelet et Gwen Devillet

FRW : Catherine Servotte et Marie Goovaerts

Excusés : Dominique Gillard, Myriam Dings, Séverine Georges, Josette Fauconnier, Jean-Michel Bodelet, Christiane Collinet, Manon Haid, Véronique Poncelet, Marie-Michèle Hallez, Charles Louis, Léon André, Patrick Volvert (*ces 2 derniers membres ont souhaité rejoindre la réunion mais ont connu un souci de connexion*) et Jean-Christophe Simon

Démissionnaires : Marie-Chantal Bertron et Anne-Michèle Archambeau

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

0. Introduction
1. Approbation du PV du 7/10/20
2. Tri des projets : suite du travail
3. Divers

0. Introduction

Guy Gilloteaux, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les membres de la Commission en évoquant la nouveauté de la réunion en visioconférence ainsi que le contexte sanitaire actuel en y donnant une note positive. On va d'office vers un mieux.

Quelques petites règles liées à la spécificité de la visioconférence sont rappelées afin que tout se déroule pour le mieux pour chacun des participants. Les absents auront la possibilité de réagir par rapport aux projets par courrier papier au besoin. Enfin, il est demandé à tous de faire preuve d'indulgence parce que l'outil informatique n'est pas toujours maîtrisé de tous et peut donner lieu à quelques couacs...

## 1. Approbation du PV de CLDR du 07/10/20

Les membres de la CLDR approuvent le PV sans remarques.

## 2. Tri des projets

Deux thèmes sont au menu de la soirée :

- Population/Cohésion sociale/Services/Gestion communale
- Logement/Aménagement du territoire/Espaces publics

La FRW affiche à l'écran la liste de projets organisés par thème et propose la méthode suivante : s'interroger, se positionner sur chacun d'eux, en plénière :

- Garder le projet ?
- Le mettre en Lot « O »?
- Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ?
- L'abandonner ?

A ce stade de la réflexion, rien n'est figé. L'apport de nouveaux projets est encore possible, les projets proposés sont encore amendables, modifiables.

Le classement proposé dans les différentes thématiques est parfois discutable et peut être modifié (par exemple, des projets sont classés dans la catégorie 'Aménagement du Territoire' mais il est peut-être bon d'en inscrire certains plutôt dans le volet 'Patrimoine'). Dans tous les cas, n'hésitez pas à formuler vos remarques ou réflexions.

### • **POPULATION/COHÉSION SOCIALE/SERVICES/GESTION COMMUNALE**

#### ***Projet 26 : Augmentation des possibilités des aînés de rester à domicile et ses alternatives***

Ce projet, en lien avec le projet n°33, reprend une série d'idées comme la « valorisation des aînés comme ressource » (devoir de mémoire ; partage de connaissances potagères ; ...), aide pour la gestion de déchets (PAC), ...

- Idée de la création d'une résidence-services :
  - Il existe déjà 8 appartements, place du Bronze, réservés à des personnes de plus de 60 ans. Les avantages de ces appartements sont la proximité avec le CPAS et avec la future maison médicale.  
A l'heure actuelle, seul un de ces appartements est loué.
  - La création d'un immeuble « intergénérationnel » a été étudiée il y a 7 ou 8 ans, sur le parking juste à côté du CPAS. Le coût, estimé à l'époque était de 1 100 000 euros, ce qui est impayable pour La Roche s'il n'y a pas de subsides.
  - A Hotton, deux résidences-services existent : une privée, à proximité du hall sportif et l'autre, publique faisant partie des Arches. A Houffalize, la MRS Louis Palange dispose de 9 pavillons à côté du home.

→ Si des initiatives similaires existent déjà dans les communes limitrophes, les citoyens peuvent franchir les frontières communales pour trouver le système qui leur convient dans ces autres communes.

Par ailleurs, certains médecins ne recommandent pas le système de résidence-services pour les aînés car, pour un prix similaire à celui d'un home, l'efficacité serait nettement moindre (les aînés ayant tendance à continuer à vivre « comme à domicile » sans chercher à bénéficier du confort de la résidence-services). Au niveau de l'accès, le prix de location d'un pavillon oscille autour de 1500 euros...

- Enfin, concernant les listes d'attente pour entrer au home rochois, il semblerait que cela ne soit qu'un souvenir, la crise sanitaire ayant fait reculer plus d'un candidat à intégrer la maison de retraite.
- La question des déchets :
  - La Commune a connaissance d'une série de personnes nécessitant de l'aide pour les déchets : le Service travaux intervient ponctuellement. Ce point peut donc être placé dans le lot 0.
  - A noter toutefois qu'aucune publicité n'est faite à ce sujet parce que le Service travaux a beaucoup d'autres tâches à assumer. Généralement, la socialisation au sein du village permet de palier à cette question.
    - ➔ La question risque néanmoins de se poser avec le temps. En effet, la commune connaît une recrudescence de nouveaux arrivants (pour beaucoup, issus du centre de la Belgique). Ces gens sont et seront plus isolés et nécessiteront sans doute un autre soutien.
  - La présidente du CPAS a mis en œuvre des activités favorisant les contacts interpersonnels. Cela devrait aider les aînés à rester à domicile plus longtemps.
    - ➔ Voir avec la présidente du CPAS l'à-propos de cet intitulé.
  - La FRW propose de scinder le projet en « valorisation des aînés comme ressource » d'une part et « aide/service aux personnes âgées » d'autre part.
- Les aînés comme ressource(s) :
  - Connexions via l'ATL :
    - ➔ Potagers partagés ;
    - ➔ Ateliers papotes (certains après-midis) ;
    - ➔ Interactions avec les écoles : témoignages de guerre (devoir de mémoire)

Globalement, la question des aînés en amène d'autres et notamment la question du lien social. Spontanément, certaines personnes sont plus solitaires, d'autres plus accueillantes... L'idée serait de faire en sorte qu'il y ait davantage d'intégration de chacun dans la vie commune. Le lien social devrait être un réflexe de toute génération.

- ➔ Un parallèle est à faire entre ce projet et le projet 28.
- ➔ Il faut peut-être détricoter cet intitulé en gardant à l'esprit que des choses existent au niveau communal.

### ***Projet 27 : Créer une maison médicale pour inciter les médecins à s'installer***

LOT 0 : les travaux de peinture sont en cours dans le bâtiment prévu (anciens locaux du CPAS). La difficulté actuelle réside dans le fait d'attirer les médecins... Pour ce faire, les aides IMPULSEO couplées aux incitants provinciaux et communaux devraient fournir les leviers adéquats.

**Projet 28 : Créer des lieux d'échange entre citoyens : SEL, Repair café, potager/verger social, boîte à dons/livres**

- SEL : projet conservé ;
- Repair Café : projet conservé ;
- Potager / verger social :
  - Un potager va être mis en place près du home Jaumotte (en Pérovette) et un potager est déjà en cours sur le Deister sous la houlette de Josette Fauconnier.
    - ➔ Objectifs : pédagogique (apprendre à manger de saison, ateliers cuisine, ...) ; aide aux plus démunis.
- Boîte à livres et boîte à dons : projets conservés.
  - Concernant le projet de boîte à dons, il faut se mettre en rapport avec le CPAS (avoir un porteur/gestionnaire du projet).
  - A Bérisménil, une boîte à livres installée par la commune existe déjà. Elle a connu un bel engouement au départ mais celui-ci se délite.
    - ➔ Si l'initiative avait été citoyenne, l'engouement n'aurait-il pas été plus pérenne ?
  - La bibliothèque va être déplacée au centre de La Roche. Un projet serait de mettre à contribution le Proxibus pour distribuer les livres aux citoyens excentrés.
    - ➔ Plus globalement, Catherine Servotte rappelle que la Ministre Tellier, dans sa nouvelle circulaire, prévoit la subsidiation de budgets participatifs. La commune pourrait donc recourir, dans ce projet, à ce type de dynamique.
    - ➔ Les boîtes à livres, à dons, tout comme les potagers partagés ne devraient-ils pas émaner d'initiatives citoyennes ? Que ces initiatives soient de quartier, de village, ... La Commune pourrait fournir les matériaux aux volontaires. Mais d'expérience, il s'avère que les initiatives citoyennes seraient plus pérennes.

**Projet 29 : Créer des places d'accueil - Rationalisation/regroupement de l'accueil pour l'enfance**

- Les places d'accueil, excepté sur La Roche-centre, font globalement défaut et les jeunes parents ne sont, peut-être, de ce fait, pas enclins à rester sur la commune. Les milieux d'accueil existants tournent très bien. Le co-accueil devrait d'ailleurs être agrandi prochainement. Un nouveau lieu d'accueil devrait, par ailleurs, bientôt voir le jour à Ortho (cfr. travaux de l'école). Le soutien aux accueillantes et à la création de places d'accueil est important et à maintenir.
  - ➔ Projet conservé
- Rationaliser/regrouper l'accueil pour l'enfance : ce qui pourrait paraître pratique pour certains ne le serait pas forcément pour tous. Cela risquerait d'avoir, pour corollaire, de diminuer le dynamisme dans les villages si tout est centralisé à La Roche.
  - ➔ Projet abandonné

**Projet 30 : Avoir un local plus sympa pour les plaines de vacances organisées par l'ATL**

- Ce projet émane des consultations de 2017. Depuis lors, des nouveaux locaux ont été aménagés.
  - ➔ Lot 0

### **Projet 31 : Cimetière forestier ou forêt cinéraire**

- Des cimetières de ce genre existent notamment à Habay et à Fauvillers. TV Lux a d'ailleurs réalisé un documentaire sur le sujet.
  - Existe-t-il, à La Roche, un site pour développer ce genre de projet ? Le lieu doit être réfléchi notamment par rapport au territoire provincial et en concertation avec le DNF.
    - ➔ Une visite à Habay, Fauvillers ou encore en Allemagne (où les cimetières cinéraires sont courants) serait sans doute opportune.
    - ➔ Projet conservé.
- **LOGEMENT/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/ESPACES PUBLICS**

### **Projet 32 : Réalisation d'un plan 'logement et habitat' (cf Rénovation urbaine + lotissements...)**

- Offrir davantage de places à bâtir
- Habitats à loyer attractif
- Ne pas tout miser sur La Roche-ville mais considérer également les villages
- Soutenir les jeunes à s'installer sur la commune
  - ➔ Rappel d'un des enjeux soulevés dans le diagnostic : ATTIRER DES HABITANTS
  - Les logements-tremplin pourraient être créés en vue de l'accueil et l'implantation de jeunes médecins.
  - Conséquence de la crise sanitaire, le prix des terrains constructibles ainsi que du bâti est parti à la hausse. Il semblerait que le fait de résider en zone rurale poserait, en effet, moins de problème de par le recours au télétravail.
  - Catherine Servotte rappelle que, via le processus de rénovation urbaine, des projets de logements sont prévus et qu'en parallèle, 2 lotissements sont en cours (*Pafy et Evêts*).
    - ➔ Projet conservé

### **Projet 33 : Construction de logements pour les personnes âgées + intergénérationnel + tremplin + petits logements familiaux au centre-ville - Opération étages des commerces – Accompagnement des propriétaires de bâtiment pour reconversion en logements (voir ADL)**

- 15 appartements sont en construction sur La Roche-centre. Le souci est que ceux-ci glissent souvent vers du logement touristique.
- Opération « étages des commerces » : il semblerait que ce soient plutôt les cellules commerciales qui soient vides plutôt que les étages. L'intitulé de ce volet du projet serait donc à revoir.
  - Concertation avec l'ADL qui travaille déjà à 'investir' des rez commerciaux vides en partenariat avec le BAM
  - Revoir la taille des cellules commerciales afin de les rendre attractives et qu'elles ne restent pas vides.
    - ➔ Projet conservé

### **Projet 34 : Création d'une zone conviviale/plaine de jeux : Beausaint - Bérismenil - Halleux – Pérovette**

- Beausaint : doublon/fusion avec projet n°38

- Pérovette : LOT 0
- Halleux : adjoindre au projet de maison de village
- Bérismenil : localisation optimale à trouver. Idéalement, en face de la salle (un terrain privé actuellement).  
→ Projet conservé

**Projet 35 : Revalorisation du parc à Hives**

- Le projet semblerait en cours (LOT 0) via une démarche citoyenne. Toutefois, le projet dont il serait question viserait également à considérer la réfection de la voie lente.  
→ Projet à creuser. Catherine Servotte prendra contact avec E. Matthias pour aller plus loin.

**Projet 36 : Mise en valeur du Cheslé à Bérismenil**

- Cet oppidum s'étend sur 13 ha. C'est un patrimoine à conserver, entretenir et valoriser.
- Pour le valoriser, une collaboration avec le musée des Celtes de Libramont serait envisageable.
  - Au niveau communal, il n'est pas possible de détacher un travailleur sur le site. Il faut donc trouver un partenariat pour avoir une présence sur le site afin de le valoriser.
  - Ce qui, à l'heure actuelle, se dégrade, ce sont les aménagements liés aux démarches scientifiques qui ont eu cours sur le site.  
→ Projet conservé MAIS à creuser !

**Projet 37 : Restauration de l'ancienne gare à La Roche**

- Le site est d'intérêt.
- La Commune a acté le fait de rechercher un autre site pour les ateliers communaux qui devraient avoir quitter les lieux dans environ 6 à 7 ans.  
→ Projet conservé

**Projet 38 : Achat et aménagement du terrain attenant à la maison de village de Beausaint**

- Projet conservé (en lien avec le projet 34).

**Projet 39 : Aménagement de la place et de la fontaine en face de l'église de Halleux**

- La demande est-elle partagée ? L'endroit est dangereux (circulation)...  
→ Pascal Lucas creusera pour en savoir un peu plus...

**Projet 40 : Amélioration des entrées de village**

- Aspects esthétiques et identitaires d'abord (sécurité routière aussi).
- La commune, pour le volet esthétique du projet, informe qu'elle accorde annuellement un budget de 500€/village pour le fleurissement. L'installation du mobilier et le fleurissement sont réalisés en tenant compte de la maîtrise communale.
- Au niveau touristique, il serait bon d'avoir un rappel des noms de villages lorsque l'on y entre (les nouvelles plaques ne les mentionnent plus).
- Au niveau communal, on rappelle qu'un village est un groupe de personnes qui partage un même lieu de vie et qui doit partager les mêmes rêves par rapport à l'aménagement de ce lieu de vie.

→ Volonté que ce projet soit une initiative citoyenne et pas un projet PCDR...

### 3. Divers

- Prochaine réunion : **mercredi 16/12 à 19h** en visioconférence

Pour conclure, la FRW propose une petite évaluation de cette réunion en visioconférence. Si les commentaires sont globalement très positifs, des soucis de connexion médiocre sont relevés.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Marie Goovaerts